

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2017 à laquelle sont présents les conseillers, Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière, sous la présidence de M le maire, Stéphane Roy. La directrice générale, Daisy Constantineau, la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, ainsi que 4 citoyens sont également présents.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 4 avril 2017, débutant à 20 h.

**85-04-2017**

**RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Étienne St-Louis  
Appuyé par Sylvie St-Louis  
et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit adopté en enlevant l'item 11.1 et qu'il demeure ouvert.

**ADOPTÉ.**

**86-04-2017**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par François Monière  
Appuyé par Robert Pelletier  
et résolu à l'unanimité, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2017 et de la séance extraordinaire du 17 mars 2017, soient adoptés tels que présentés.

**ADOPTÉ.**

**87-04-2017**

**ADOPTION DES COMPTES**

Proposé par Joanne St-Louis  
Appuyé par Étienne St-Louis  
et résolu à l'unanimité, que la directrice générale soit autorisée à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-04-2017 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 312 179,07 \$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 6604 à 6659 pour un montant de 8 841 03;
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 06717-4L7CD à 08713-82084 pour un montant de 20 474,25 \$;
- liste des salaires du 01 au 31 mars 2017 pour un montant de 50 407,80 \$.

**ADOPTÉ.**

**CORRESPONDANCE**

La correspondance suivante est résumée par la directrice générale, Daisy Constantineau, à savoir :

- Lettre de remerciement de Centre Ressource Jeunesse pour la contribution;

- Lettre du ministère des Transports du Québec, direction des Laurentides-Lanaudière relativement au début du processus d'appel d'offres pour le remplacement du pont n° P-05681 par le P-19131 communément appelé « Pont du Bulldog » sur chemin Ruisseau-Serpent;
- Lettre de remerciement du Service collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus pour la contribution financière à l'organisation de l'activité des Dames de cœur;
- Lettre de remerciements de M. Richard Morin et Éric Goyer du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides pour notre participation à la campagne de vaccination antigrippale 2016-2017;
- Lettre de remerciements de Mme Nicole Allen, présidente du club de l'Âge d'Or pour l'aide financière;
- Communiqué de Centraide voulant unir leurs forces afin de mieux poursuivre leur mission;
- Lettre du MAMOT nous informant que le règlement 09-12-2016 par lequel le conseil décrète un emprunt de 197 400 \$ a été approuvé.

#### **INFORMATION**

Aucune.

#### **DÉPÔT DE DOCUMENT**

Les documents suivants sont déposés au conseil municipal par la directrice générale, Daisy Constantineau, à savoir :

- Rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016;
- liste des dépenses selon la délégation de pouvoirs, en vertu du règlement n° 04-05-2016;

#### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**88-04-2017**

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU COMITÉ D'ENSEMENCEMENT**

Proposé par Robert Pelletier

Appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité qu'une aide financière au montant de 1 000 \$ soit accordée au comité d'ensemencement de Notre-Dame-du-Laus.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 19000 996 « *Subv.organismes (OSBL)* ».

**ADOPTÉ.**

**89-04-2017**

#### **RASSEMBLEMENT FAMILIAL**

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité que la municipalité ne s'objecte pas à la tenue d'un rassemblement familial qui aura lieu les 8 et 9 juillet prochains au 534, route 309 Sud.

Il est entendu que le bruit devra être réduit à compter de 23 h.

**ADOPTÉ.**

ATIENDU QUE le pharmacien est un intervenant de première ligne dans le système de santé et que, par sa facilité d'accès, il aide à l'amélioration et à la performance du système de santé;

ATIENDU QUE les nouveaux actes conférés par la loi 41 permettent, entre autres, au pharmacien de désengorger les hôpitaux et d'assurer une continuité des traitements lorsqu' un patient est sans médecin de famille et que cette réalité est criante dans les régions éloignées comme la nôtre ;

ATTENDU QUE de par l'étalement du territoire et les difficultés d'offrir du transport collectif en région, les services de proximité sont essentiels au maintien des régions et de leur population ;

ATTENDU QUE de par sa proximité et sa facilité d'accès, le pharmacien permet un meilleur maintien à domicile pour la population vulnérable et/ou âgée ;

ATIENDU QUE le pharmacien propriétaire est également un entrepreneur et gestionnaire d'une PME qui contribue à la santé économique de sa région;

ATTENDU QUE les pharmacies communautaires emploient 210 personnes à l'heure actuellement dans la MRC d' Antoine-Labelle ;

ATTENDU QUE les coupures sur plusieurs paliers du gouvernement actuel mettent en danger la viabilité des pharmacies communautaires et causeront des pertes d'emplois et de services pour notre région, voire la fermeture complète de certaines ;

ATIENDU QUE depuis son élection, le gouvernement actuel sabre dans les dépenses du système de santé et, plus particulièrement, de façon majeure et répétitive dans les revenus des pharmaciens communautaires, soit : environ 100 000 \$ par pharmacie au niveau des honoraires professionnels avec la loi 28 ;

ATTENDU QUE la loi 81entraînera une perte potentielle des allocations professionnelles avec les appels d'offres permis et que la loi 92 entraînera la baisse des revenus provenant des assureurs privés, causée par le dirigisme et la concurrence indirecte :

ATTENDU QUE les honoraires professionnels versés par la régie d'assurances médicaments du Québec aux pharmaciens propriétaires ont été négociés en 1997 et n'ont pas suivi l'inflation depuis près de 20 ans, en opposition avec la charge de travail et les responsabilités qui n'ont cessé d'augmenter avec le vieillissement de la population et à la demande du gouvernement par le biais de nouvelles lois, notamment la loi 41 ;

ATTENDU QUE les pharmacies en région éloignée sont parmi les plus affectées, la proportion de patients assurés par le système public avoisinant les 85% comparé à 40% pour le Québec en général, ce qui vient contribuer à fragiliser encore une fois nos régions;

ATTENDU QUE le mode de rémunération actuel du pharmacien par le gouvernement est désuet et mal adapté à la réalité régionale ;

IL EST PROPOSÉ QUE les maires et mairesses de la MRC d'Antoine-Labelle reconnaissent l'apport inestimable des pharmaciens communautaires et, à cet effet, soulignent au premier ministre ainsi qu'au ministre de la Santé et des Services sociaux l'importance des services offerts par ces derniers et demandent d'entreprendre des discussions avec l'association des Pharmaciens Propriétaires du Québec (AQPP) afin de trouver des solutions visant à maintenir ces services de proximité essentiels au maintien des régions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité d'appuyer les pharmaciens propriétaires du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle dans ce dossier.

**ADOPTÉ.**

91-04-2017

**COMPENSATION DE DÉPLACEMENT – RIDL**

Proposé par Robert Sylvestre

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité qu'une indemnité au montant de 65,70 \$ soit prévue pour rembourser Mme Julie Sylvestre lors de ses déplacements pour les réunions de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

**ADOPTÉ.**

92-04-2017

**COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE – RIDL**

ATTENDU que le calendrier des collectes de bacs noirs soumis par la RIDL nous offre 18 collectes par année;

ATTENDU que les collectes prévues en hiver soit, de janvier à avril et novembre, décembre sont une fois par mois et de mai à octobre, deux fois par mois;

ATTENDU qu'au mois d'août il se retrouve un délai de trois semaines entre les deux collectes étant donné que ce mois comporte 5 mardis et 5 mercredis;

ATTENDU que cette période de l'année est très achalandée par les vacanciers et les touristes, sans compter la grosse chaleur;

ATTENDU que le conseil considère que ce délai occasionne une très grande problématique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité de demander à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre d'ajouter des collectes supplémentaires de bacs noirs soit, les 15 et 16 août, au calendrier 2017.

**ADOPTÉ.**

93-04-2017

**NOUVELLE ANTENNE DE TÉLÉCOMMUNICATION**

ATTENDU que Xplornet QC 3688 a l'intention d'installer une tour de télécommunication en bordure de la rivière du Lièvre;

ATTENDU que les résidents du secteur sont en accord avec ladite installation mais en désaccord quant au choix de l'emplacement;

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus considère que les résidents de ce secteur ont raison de croire qu'une telle installation ne doit pas se faire au détriment de la qualité et de la beauté du paysage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité d'appuyer les propriétaires et résidents du chemin Palma à Notre-Dame-de-Pontmain, dans leur démarche afin que Xplornet reconsidère l'emplacement pour l'installation d'une nouvelle tour de télécommunication.

**ADOPTÉ.**

94-04-2017

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE D'ALBATROS MONT-LAURIER**

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande d'aide financière présentée par l'organisme Albatros de Mont-Laurier.

**ADOPTÉ.**

95-04-2017

CAMPAGNE « SAUVONS POSTE CANADA »

Proposé par François Monière  
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité qu'une lettre soit envoyée à la ministre des Services publics et Approvisionnement Canada, l'Honorable Judy M. Foote, afin d'exprimer notre vision sur les recommandations qui ont été soumises par le comité parlementaire quant à l'avenir de Postes Canada.

**ADOPTÉ.**

96-04-2017

VENTE DE PAINS

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité d'informer le ministère des Transports et la Sûreté du Québec, que la Municipalité ne s'objecte pas à la tenue d'une activité spéciale sur la rue Principale soit, la vente de pains, organisée par le Service collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus et qui aura lieu le 19 mai prochain.

**ADOPTÉ.**

97-04-2017

APPEL DE CANDIDATURES

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que la directrice générale, Mme Daisy Constantineau, soit autorisée à procéder à l'affichage interne et externe des postes d'agent de communication et d'agent de développement du territoire.

**ADOPTÉ.**

98-04-2017

TRAVAUX BUREAU ET AMEUBLEMENT

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission présentée par Construction H Brière au montant de 3 180 \$ plus taxes pour des travaux de rénovation.

De plus, que la directrice générale, Mme Daisy Constantineau, soit autorisée à faire l'acquisition d'ameublement pour le bureau municipal au montant de 3 500 \$.

Des sommes sont disponibles aux postes budgétaires n° 02 19000 527 « Ameublement et équipement de bureau ». 02 19000 522 « Ent. & Réparation de bâtiments ».

**ADOPTÉ.**

99-04-2017

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL  
COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 158 654 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils ont été faits sur les routes locales de niveaux 1 et 2 et que le total des frais encourus dépasse les 90 % de l'aide financière reçue tel qu'établi par la direction sur la base de la définition fournie par le ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le glossaire transmis à la municipalité identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par François Monière, appuyé par Joanne St-Louis et résolu à l'unanimité par la municipalité de Notre-Dame-du-Laus que ces informations seront retransmises par le ministère des Affaires municipales au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉ.**

## **URBANISME**

**100-04-2017**

### **PROJET DE LOTISSEMENT**

ATTENDU QU'un plan projet de lotissement a été déposé pour étude dans le dossier matricule 7110-13-9212 plan préparé par Groupe Handfield, arpenteurs-géomètres, sous le numéro 20148 de ses minutes;

ATTENDU QU'il y a eu analyse par le comité consultatif d'urbanisme établissant la conformité du projet avec la réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité, d'accepter le plan projet de lotissement présenté dans le dossier matricule 7110-13-9212, dit plan effectué par Groupe Handfield, arpenteurs-géomètres, sous le numéro 20148 de ses minutes.

**ADOPTÉ.**

## **VOIRIE MUNICIPALE**

**101-04-2017**

### **INSPECTIONS ET ÉQUIPEMENTS**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité  
d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à l'acquisition et aux activités suivantes :

- Inspection du camion # 13 à la SAAQ..... ± 200 \$
- Prévention sur camions # 10 et # 15..... Prix variant entre 2 000 & 6 000 \$
- Souffleur à feuille ..... ± 400 \$

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 32000 526 « *Entretien véhicules-machinerie* » et 03 11516 725 « *Achat de machinerie* ».

**ADOPTÉ.**

**102-04-2017**

### **RÉEMBAUCHE DES EMPLOYÉS D'ÉTÉ**

Proposé par François Monière  
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité que le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder à la réembauche des employés saisonniers estivaux, au moment opportun, soit :

- Bernard McLaughlin
- Jérôme Brière
- Pierre Roussel

**ADOPTÉ.**

103-04-2017

**BARIL DE COLLASSE**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier  
et résolu à l'unanimité que le directeur des travaux publics soit autorisé à acheter deux barils de collasse au montant de 660 \$ ±.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 32000 625 « *Achat d'asphalte* »,

**ADOPTÉ.**

104-04-2017

**APPEL D'OFFRES POUR CALCIUM**

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par François Monière  
et résolu à l'unanimité que, suite aux appels d'offres déposées par les fournisseurs suivants soit : Somavrac à 544 \$ la tonne et Sel Warwick à 623 \$ la tonne, le contrat de fourniture d'abat poussière soit accordé à Somavrac au montant de 544 \$ la tonne étant le plus bas soumissionnaire.

**ADOPTÉ.**

105-04-2017

**APPEL D'OFFRES POUR CONCASSÉ**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis  
et résolu à l'unanimité qu'un appel d'offres sur invitation soit envoyée pour la fourniture de 3000 tonnes de gravier 0/¾.

**ADOPTÉ.**

106-04-2017

**ACHAT DE ROCHE DYNAMITÉE DE 4 À 6 POUCES**

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Joanne St-Louis  
et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur des travaux public à acheter plus ou moins 100 tonne de roche dynamitée grosseur 4 à 6 pouces afin d'avoir une réserve en cas de besoin pour les changements de ponceaux.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 32000 621 « *Achat de pierre et gravier* ».

**ADOPTÉ.**

107-04-2017

**FORMATION D'EMPLOYÉS**

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier  
et résolu à l'unanimité que l'employé Pierre Roussel soit autorisé à assister à une formation de base pour la conduite de niveleuse.

De plus que les frais de formation soit, une durée de 25 heures à 95 \$ de l'heure plus les taxes, ainsi que les frais de séjour et de déplacement du formateur, soient à la charge de la Municipalité.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 32000 454 « *Formation voirie* ».

**ADOPTÉ.**

108-04-2017

**RÉALISATION DE TRAVAUX PIIRL : DEMANDE D'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX**

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ont élaboré un programme de réhabilitation du réseau routier local (RRRL) – volet redressement des infrastructures routières locales;

ATTENDU que pour être admissible à cette aide financière, les coûts relatifs à la main-d'œuvre, aux matériaux, aux équipements du demandeur et aux travaux effectués en régie ne sont pas admissibles à la contribution financière;

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus désire utiliser un paveur pour l'asphalte dont la municipalité détient avec les municipalités de Notre-Dame-de-Pontmain et de Kiamika, dans le cadre d'une entente intermunicipale entre ces 3 municipalités, sans être pénalisée à recevoir l'aide financière du MTMDET;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité de demander au ministre Laurent Lessard du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'autoriser la municipalité à utiliser cet équipement en régie interne en demeurant admissible à l'aide financière lors du dépôt, auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, des travaux à réaliser et de transmettre au ministre Laurent Lessard et aux municipalités de Notre-Dame-de-Pontmain et de Kiamika, ladite résolution.

**ADOPTÉ.**

109-04-2017

**ENTRETIEN DES GAZONS**

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité qu'un

appel d'offres sur invitation soit envoyée pour l'entretien des gazons.

**ADOPTÉ.**

110-04-2017

**ARROSAGE DES FLEURS**

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité d'un

appel d'offres sur invitation soit envoyée pour l'arrosage des fleurs.

**ADOPTÉ.**

111-04-2017

**CHEMIN DE DÉTOUR – RÉPARATION ET ASPHALTAGE**

ATTENDU que le pont Ruisseau-Saint-Denis est fermé depuis l'automne dernier et qu'un chemin de détour a été aménagé;

ATTENDU qu'une partie du chemin n'a pas été asphaltée lors de la construction l'hiver dernier;

ATTENDU que ledit chemin de détour est dans un état lamentable;

ATTENDU que le ministère des Transports prévoit la réparation seulement à l'automne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité d'adresser une demande au Ministère des Transports afin que les travaux de réparation et d'asphaltage sur le chemin de détour du pont Ruisseau-Saint-Denis soient devancés au printemps plutôt qu'à l'automne afin d'accommoder les usagers.

De plus, qu'une rencontre soit demandée au ministère des Transports afin de trouver une solution pour la réparation du chemin Val-Ombreuse puisque ce chemin a été très endommagé par la circulation lourde lors de la fermeture temporaire de la Route 309.

**ADOPTÉ.**

**112-04-2017**

**ÉBRANCHAGE**

Proposé par François Monière  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et résolu à l'unanimité  
d'autoriser le directeur des travaux publics à faire de l'ébranchage sur certains chemins municipaux.

**ADOPTÉ.**

**INCENDIE**

**113-04-2017**

**FORMATION – GESTION DU RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et résolu à l'unanimité  
d'autoriser le directeur du service d'incendie et la conseillère Sylvie St-Louis à participer à la formation sur la gestion des risques en sécurité incendie dans les résidences privées pour aînés qui se tiendra à Mont-Tremblant le 2 mai prochain.

De plus, que les frais de déplacement soient à la charge de la Municipalité.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 22000 310 « *Frais de déplacement* ».

**ADOPTÉ.**

**114-04-2017**

**ACHAT D'ÉQUIPEMENT**

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Étienne St-Louis  
et résolu à l'unanimité  
d'autoriser le directeur du service d'incendie à acheter les équipements suivants :

- Mousse pour pompe ..... 420 \$
- Pompe portative Tohatsu pour nouveau citerne..... 11 980 \$

Des sommes sont disponibles aux postes budgétaires n° 03 12211 000 « *Équipement incendie* » et 02 22000 650 « *Équipement divers de combat* ».

**ADOPTÉ.**

## LOISIRS

### **115-04-2017 – ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS**

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité

d'autoriser le directeur du service des loisirs à procéder aux activités suivantes :

- Formation des employés du camp de jour..... 400 \$
- Budget défi sportif..... 4 000 \$
- Travaux sur plinthes du Centre des loisirs ..... 800 \$
- Collaboration film chasse et pêche (certificat cadeau)..... 200 \$

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire suivant : 02 70250 452  
« *Activité culturelle d'animation* ».

**ADOPTÉ.**

**116-04-2017**

### **SUBVENTION ANNUELLE CPPB**

Proposé par François Monière

appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité qu'une

partie de la subvention annuelle au montant de 30 000 \$ soit versée à la Corporation du Parc du Poisson-Blanc.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 19000 996 « *Subv. organismes (OSBL)* ».

**ADOPTÉ.**

**117-04-2017**

### **SPECTACLE BERNARD ADAMUS**

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité

d'autoriser le conseiller, M. François Monière à signer un contrat avec l'artiste Bernard Adamus, dans le cadre des activités d'inauguration du centre récréotouristique au montant de 10 000 \$.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 70250 452 « *Activité culturelle d'animation* ».

**ADOPTÉ.**

**118-04-2017**

### **PROJET PIQM-MADA**

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que la

Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, en collaboration avec les Abeilles actives, présente une demande de subvention pour la réalisation d'un projet d'implantation d'infrastructure intergénérationnelle dans le cadre du « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – MADA ».

De plus, que la directrice générale, Mme Daisy Constantineau soit autorisée à signer tous les documents en rapport avec ce projet.

**ADOPTÉ.**

Proposé par Étienne St-Louis

Appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité que la

présente séance soit levée. Il est 21 h 05.

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.**

Par .....  
maire

Par .....  
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy  
Maire